



Le budget du Ministère de la Santé augmente de 14% et nombreux chantiers lancés par ce ministère.

Janvier 2020

Après une hausse de 10% dans la Loi de finances (LF) 2019, le gouvernement prévoit une nouvelle hausse des ressources allouées à ce département pour 2020. La progression du budget cette année sera de 14,4%, selon PLF 2020.

Le budget général du département dirigé par Khalid Ait Taleb en 2020 sera donc de 18,6 MMDH contre 16,3 MDH en 2019.

16 chantiers en cours parmi lesquels :

EXTENSION ET LA MISE A NIVEAU DE L'OFFRE DE SOINS HOSPITALIERE avec l'augmentation de la capacité litière (+ 10.327 lits) et 13 nouveaux hôpitaux (1.085 lits), plus de 5.807 lits hospitaliers.

RENFORCEMENT DE LA SANTE EN MILIEU RURAL. Ce programme prévoit l'acquisition d'unités sanitaires mobiles destinées à desservir les zones enclavées.

PRISE EN CHARGE DANS LES URGENCES MEDICALES. Ce programme répond au Plan d'accélération de la mise à niveau des urgences médicales a été lancé pour la période 2019-2021. Ce chantier vise à la mise à niveau des services d'urgences dans les différents niveaux de soins (régionales, provinciales et de proximité), l'amélioration de la prise en charge des urgences médicales et pré-hospitalières et hospitalières ainsi que la poursuite du développement des SAMU et des Services mobiles d'urgence et de réanimation (SMUR) au niveau des hôpitaux de référence.

ACCES AUX MEDICAMENTS. Le gouvernement veut poursuivre sa politique de baisse des prix. Selon le PLF 2020, 3.600 médicaments ont déjà vu leurs prix baisser entre 2012 et 2019, notamment les médicaments destinés au traitement des maladies graves et chroniques.

AMELIORATION DE LA SANTE DE LA MERE ET DE L'ENFANT. Malgré les progressions du Maroc dans ce domaine, le royaume enregistre de sérieux retards par rapport à des pays voisins, malgré une nette amélioration avec une réduction de 35% de la mortalité maternelle, passant de 112 décès pour 100.000 naissances vivantes en 2010 à 72,6 en 2016.

RENFORCEMENT DES RH DU SECTEUR. Le nombre de postes budgétaires alloués est passé de 1.500 à 4.000 postes depuis 2018. À cela s'ajoutent les postes budgétaires accordés aux différents CHU qui s'élèvent à plus de 1.000 postes annuellement. Cette évolution a permis une amélioration du taux d'encadrement médical au Maroc passant de 1.600 personnes/médecin en 2011 à 1.386 personnes/médecin en 2016.